



**Rapport
d'activité** **2016**



Chantiers
Passerelles



Bilan d'activité

Chantiers-Passerelles clôture une année 2016 riche en actions. Cette année a vu les projets portés par l'association se renforcer, se structurer et gagner en portée. Ces actions ont été possibles grâce à une équipe permanente renforcée, à l'engagement des membres du conseil d'administration et de nouveaux bénévoles et volontaires en service civique, et au soutien précieux des partenaires.



Séminaire de Chantiers-Passerelles - janvier 2017

Ce deuxième exercice a été l'occasion de redéfinir et de structurer le projet associatif de Chantiers-Passerelles autour de trois grands axes d'activité.

I - Trois axes d'action redéfinis

1. Le travail d'intérêt général

Portée par la conviction que le travail d'intérêt général (TIG) est une alternative intelligente à la prison qui n'est pas aujourd'hui utilisée à sa juste valeur, Chantiers-Passerelles poursuit son action pour contribuer, au côté des acteurs institutionnels et associatifs engagés, au développement de cette mesure. En 2016, Chantiers-Passerelles a créé la rencontre «*Donnons un nouveau souffle au travail d'intérêt général*», et dans la foulée le **Forum du TIG**.

2. «Parcours-Passerelles» pour mobiliser la personne condamnée

De nombreuses personnes en situation de délinquance, notamment les jeunes, sont en manque de projet de vie et d'opportunités pour le construire. La sanction doit aussi être un temps pour faire mûrir ce projet. C'est dans cet objectif que Chantiers-Passerelles propose, en lien avec les services compétents du Ministère de la Justice, des **Parcours Passerelles** pour favoriser la dynamique d'insertion professionnelle et citoyenne des personnes condamnées.

3. Donner les clés de la Justice pénale aux citoyens

Dernière venue dans le projet associatif de Chantiers-Passerelles, cette part de l'activité n'est pas des moins signifiantes. Forts du constat que l'action de la Justice ne peut pas être pertinente et ne pourra pas évoluer si elle est méconnue et incomprise, nous ouvrons des espaces de rencontre avec le monde de la Justice, espaces d'échanges et de réflexion afin de donner à chacun des clés de compréhension sur les sujets de la justice pénale, de la prison et de ses alternatives.

II - Une portée nationale

Chantiers-Passerelles réaffirme la conviction que son action gagne en valeur et en portée lorsqu'elle se donne pour objectif d'avoir une répercussion sur l'ensemble du territoire français, en connaissance de ce qui se fait à l'international. Dans cette perspective, elle a agi à travers la réalisation d'une rencontre nationale qui a réuni des acteurs du territoire national. Elle a également proposé des outils et des espaces qui décroissent géographiquement pour mieux mettre en commun les moyens, les initiatives et les pratiques.

Pour autant, l'association connaît aussi la force et la nécessité d'un ancrage territorial solide, et renforce son action sur la Métropole de Lyon (notamment à travers les actions de sensibilisation) et sur la région Auvergne Rhône-Alpes, avec des projets sur le Rhône, la Savoie, la Drôme et l'Ardèche.

III - Premières épreuves

Difficile d'introduire ce rapport d'activités sans mentionner les difficultés et les déceptions qui font aussi la vie des projets d'une association.

Deux «Parcours Passerelles» qui avaient été financés, préparés et organisés ont dû être annulés faute de participants. Ce fut beaucoup d'énergie mobilisée de la part de notre équipe et de nos partenaires, ce qui nous a amenés à identifier les points de blocage, les leviers d'amélioration et à s'en saisir pour la suite.

IV - Des projets ambitieux pour 2017

A peine clôture-t-on 2016 que 2017 s'avance, avec son lot d'aventures, d'engagements et de projets.

Parmi les projets qui nous attendent en 2017 : la création d'un premier Tour de France du travail d'intérêt général, le lancement d'une évaluation sur le TIG, le développement en Drôme et Ardèche des **Parcours-Passerelles**, et de nombreux Apéros-Justice sur la région lyonnaise, le tout dans le cadre de liens renforcés avec les services du Ministère de la Justice.

Sommaire

Bilan d'activité

p.2

- I - Trois axes d'actions redéfinis p.2
- II - Une portée nationale p.3
- III - Première épreuves p.3
- IV - Des projets ambitieux pour 2017 p.3

1ère partie - Le travail d'intérêt général

p.6

- I - Une rencontre nationale p.6
- II - Création du Forum du travail d'intérêt général p.9
- III - Les projets pour 2017 p.11

2e partie - «Parcours-Passerelles» pour mobiliser la personne condamnée

p.13

- I - Un besoin remonté des partenaires et des territoires p.14
- II - Objectifs et déroulé des modules « Passerelles » p.14
- III - Zoom sur ... un exercice de communication réussie p.17
- IV - Partenaires du parcours p.17
- V - Les perspectives de développement en 2017 p.18

3e partie - Donner les clés de la Justice Pénale aux citoyens p.19

- I - Les « Apéros-Justice » p.20
- II - Interpellation par l'image p.21
- III - Mobiliser et former les bénévoles p.22
- IV - Développer les partenariats sur le territoire p.22
- V - Les projets pour 2017 p.23

4e partie - Nos partenaires et ressources humaines

p.24

- I - L'équipe p.25
- II - Nos partenaires p.26

Perspective 2017

p.27

- I - Renforcer et développer les « Parcours-Passerelles » p.28
- II - Développer les activités du Forum du TIG p.28
- III - Sensibiliser encore et encore plus p.29

1^{ère} PARTIE

Le travail d'intérêt général

1^{ère} PARTIE

Le travail d'intérêt général

Une alternative à la prison à développer

La peine de TIG et son développement restent au cœur du projet de l'association Chantiers-Passerelles, qui voit dans cette mesure l'opportunité de favoriser la dimension réhabilitatrice de la peine, et l'insertion professionnelle et citoyenne de nombreuses personnes exposées à la récidive.

I - Une rencontre nationale

C'est dans cet objectif que, dans la foulée du travail conséquent de rencontres menées en 2016, nous avons organisé une première rencontre nationale sur la thématique:

*« Donnons un nouveau souffle au TIG »
le 14 Juin 2016*



*M. Robert Badinter, ancien Garde des Sceaux et
Président d'Honneur de la rencontre du 14 juin*

A l'initiative de cette rencontre, l'association s'est entourée :

D'un comité pluridisciplinaire et scientifique

- Nahima Laïeb, formatrice, chercheuse et responsable sur secteur « Travail social et Santé mentale » de l'association CEMEA
- Jacques Faget, Directeur de recherches au CNRS, Enseignant à l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux
- Hans Lefebvre, Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, Formateur à l'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire

D'un comité de pilotage

- Direction de l'Administration Pénitentiaire – Bureau MI5 dédié aux alternatives à l'incarcération et aux aménagements de peine
- Fédération Citoyens et Justice
- FNARS
- FARAPEJ
- Secours Catholique / Caritas France

- Croix-Rouge française
- Union Nationale des Missions Locales
- Secrétariat Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation
- Association l'Îlot - Association des Maires Ruraux de France
- CPCV Ile de France
- Chaumont Habitat

Deux séries d'ateliers

- Diversité des lieux d'accueil, des enjeux et des difficultés rencontrées
- Expérimentations et initiatives pour réinventer le travail d'intérêt général

Une conférence de clôture

- Le sens de la peine et l'implication de la société



Cette rencontre nationale avait pour objectif de réunir largement les acteurs engagés en faveur du TIG : professionnels de la Justice, structures d'accueil (associations, collectivités et entreprises chargées d'une mission de service public), tuteurs du travail d'intérêt général.

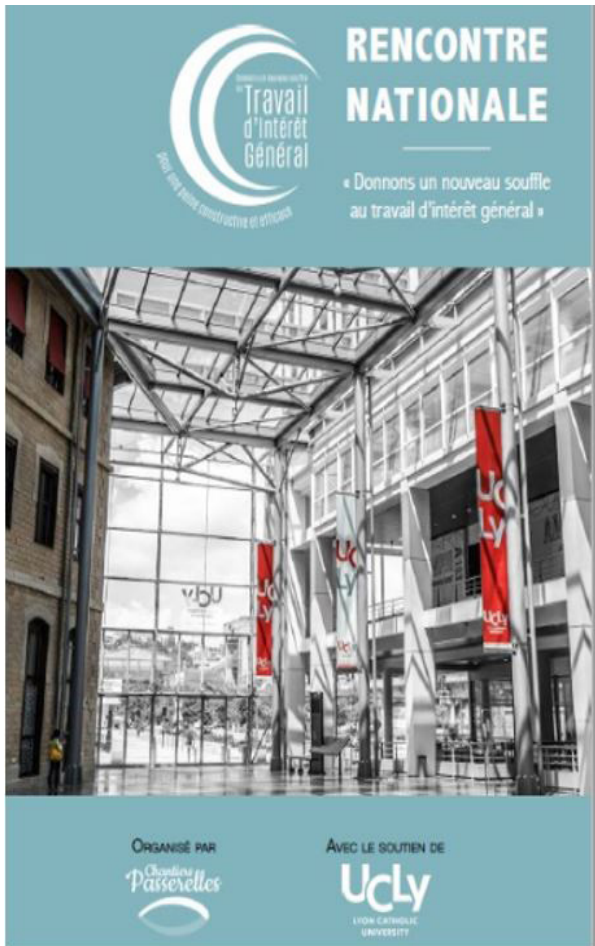
Elle a permis de faire un état des lieux de l'utilisation de cette mesure, et de mettre en avant des initiatives pour favoriser le développement de cette peine :

Trois tables rondes

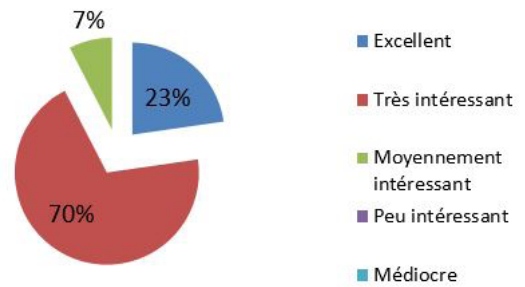
- Travail d'intérêt général, de quoi parle-t-on: état des lieux, acteurs et fonctionnement.
- Sanction, réparation, réhabilitation, désistance... « Le TIG exploite-t-il tout son potentiel ? »
- Penser le travail d'intérêt général au-delà de la sanction.

Bilan

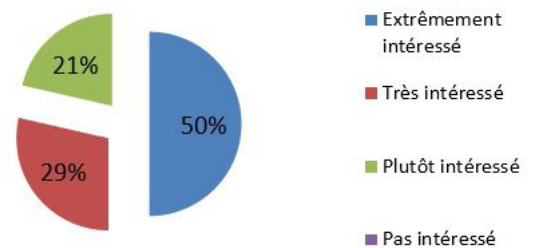
La journée a rassemblé 170 personnes dont près de 100 personnes chargées de l'accueil de TIG au sein de structures de tout type, et une trentaine de professionnels de l'Administration Pénitentiaire. Les Actes de cette rencontre ont été édités et diffusés le 11 octobre 2016. Ils sont accessibles à l'adresse suivante : www.forum-tig.fr/fr/nos-actions/journee-nationale-tig/



Comment avez-vous trouvé le contenu de la journée ?



Serez-vous intéressé(e) pour participer à une 2nde édition ?



Les partenaires de la journée



II - Création du Forum du travail d'intérêt général

Au lendemain de la rencontre du 14 juin, Chantiers-Passerelles a impulsé la création du Forum du travail d'intérêt général, innovation au service des acteurs du TIG pour le développement de cette peine dont l'impact positif en termes de prévention de la récidive est souvent reconnu.

Le Forum c'est :

- Un réseau d'acteurs engagés pour le développement du TIG
- Un observatoire national
- Un centre de ressources et de formations dédiées à cette peine

Mais surtout une impulsion pour contribuer à donner un nouveau souffle à cette alternative aux courtes peines d'incarcération.

Les missions du Forum



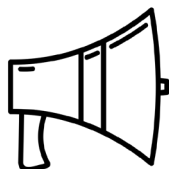
Mettre en réseau, outiller et former les professionnels engagés qui interviennent dans la réussite du travail d'intérêt général.



Faire du TIG un véritable **tremplin pour l'insertion professionnelle et citoyenne**, notamment pour des jeunes en situation de décrochage.



Mener un **travail d'évaluation** et de recherche pour connaître l'efficacité (économique et humaine) de la peine de TIG en tant qu'alternative à la prison.



Faire connaître et promouvoir la peine de TIG pour montrer qu'il existe d'autres solutions que la prison, dans le but notamment d'impliquer de nouveaux acteurs.

Les actions menées par le Forum

1. Créer un groupe de travail pour le lancement du Forum

Le 3 octobre 2016, 17 participants se sont réunis dans les locaux de l'Olivier des Sages, association lyonnaise qui accueille chaque année plusieurs personnes en TIG.

L'objectif de cette réunion était de travailler collectivement sur la démarche et les objectifs du Forum du TIG, à travers **3 thématiques**:



- Une évaluation nationale de la peine de TIG: Pour quoi faire ?
- Formation et outils: De quoi les tuteurs ont-ils besoin ?
- Dynamiser le TIG: Comment construire ensemble ?



La diversité des acteurs présents (structures d'accueil, tigitistes, structures d'insertion, professionnels de la justice) a permis la formulation concrète de besoins et perspectives d'évolution.

2. Former les tuteurs de TIG

Le 5 décembre, le Forum du TIG a mené une première formation de tuteurs à destination des agents de la Ville de Chambéry qui accueillent des personnes pour un TIG dans leur service. 9 tuteurs y participaient et ont pu travailler sur leur rôle de tuteur et sur leurs pratiques. Une intervention du SPIP de la Savoie a permis de d'explicitier le contexte de la mesure de TIG, et un buffet convivial a réuni tous ces acteurs en milieu de journée. La deuxième journée de la formation, axée sur les enjeux de la communication entre le tuteur et la personne en TIG, se tiendra en mai 2017.



3. Evaluer la peine de travail d'intérêt général

Le Forum lance un travail d'évaluation sur la peine de TIG en France : son impact, ses succès et ses points de blocage. Dans ce cadre, le Forum a réuni un groupe de travail pour définir les contours de l'action. Ce groupe est composé de Jacques Faget (directeur de Recherche au CNRS), Victoria Vanneau (membre de la Mission de Recherche Droit et Justice), Christian Mouhanna (Directeur du laboratoire CESDIP) et Benjamin Monnery (doctorant en économétrie).

Ce groupe de travail s'est réuni le 22 novembre, et a construit les contours d'un projet de recherche qui sera porté sur 2017 par le Forum du TIG et le CESDIP, en lien avec la Mission de recherche.

Comité de partenaires

Pour appuyer son développement, le Forum du TIG s'appuie sur un Comité de partenaires, consulté régulièrement pour participer à définir les orientations stratégiques du Forum. Il rassemble des acteurs nationaux concernés par la peine de TIG.

Ce comité a vocation à suivre l'évolution du Forum du TIG et à se réunira pour la 1ère fois le 12 janvier 2017 à Paris.



- Le Forum du TIG en 6 mois -
- **500 échanges**
- **740 inscrits à la Newsletter**
- **45 inscrits sur la plateforme en ligne**
- **10 fiches de postes de TIG créées** sur l'Annuaire des postes
- **15 initiatives relayées** sur le Mur des pratiques innovantes
- **Plus de 100 followers** sur Twitter

III - Les projets pour 2017

En 2017, le Forum du TIG va continuer à se développer pour répondre à ses différentes missions. De nouvelles formations de tuteurs de TIG sont prévues, notamment dans le cadre d'un travail avec le SPIP de l'Hérault.

Le Forum met également en place une politique d'abonnement qui devrait favoriser la mise en réseau des acteurs. En marge de cette activité régulière, des temps de mobilisation sont programmés :

Journée professionnelle bailleurs sociaux

Une rencontre dédiée se tiendra le 7 mars 2017 à Paris. Elle a pour objectif d'informer et sensibiliser les bailleurs à l'accueil de TIG, à travers des ateliers théoriques et pratiques et des échanges entre pairs.

Les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation ainsi que le Tribunal de Grande Instance de la ville de Paris ont été mobilisés pour témoigner.

Tour de France du TIG

Dès l'automne 2017, le Forum du TIG organisera le premier Tour de France du Travail d'intérêt général. Une quinzaine d'étapes sont prévues. Chaque étape sera organisé grâce à l'implication d'une équipe de coordinateurs locaux du Forum du TIG, qui travaillera en étroite collaboration avec les acteurs locaux.



Merci

*à la Fondation Caritas France
pour son précieux soutien au
lancement du Forum du TIG.*

2^e PARTIE

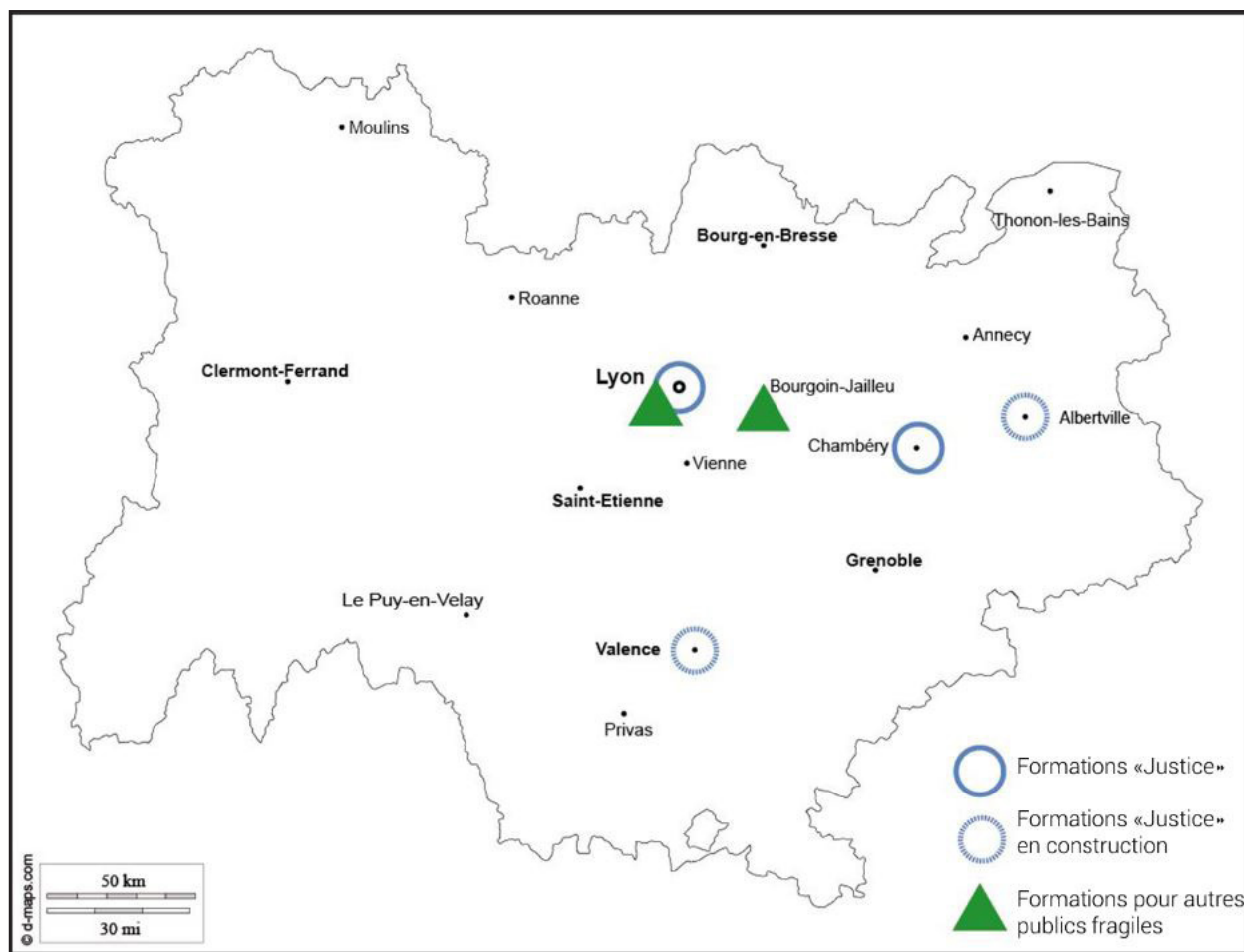
«Parcours-Passerelles» pour mobiliser la personne condamnée

2^e PARTIE

«Parcours-Passerelles» pour mobiliser la personne condamnée

Parcours-Passerelles : Des formations de remobilisation professionnelle et citoyenne pour les jeunes sous main de justice.

Actions mises en oeuvre en région Rhône-Alpes en 2016 et celles à venir en 2017



Près de 100 participants étaient présents aux actions de formation de l'association en 2016. Ces formations ont été animées sur le Rhône (Lyon, La Mulatière), la Savoie (Chambéry), et aussi en Isère (Bourgoin-Jallieu).

- Quelques chiffres sur 2016 -

148 heures de formation ont été animées au total pour 96 participants, dont 68 heures à destination spécifique de personnes sous main de justice (pour 24 personnes).

I - Un besoin remonté des partenaires et des territoires

Au cours de l'année 2015 il était apparu de plus en plus nettement au fil de nos rencontres que le TIG ciblait de nombreux jeunes avec peu voire pas d'expérience professionnelle, et des petits niveaux de qualification. Cette peine constitue pour eux un premier pas dans le monde professionnel, avec des horaires à respecter, une hiérarchie à suivre, des tâches à effectuer, mais aussi un environnement social spécifique et une reconnaissance du travail accompli.

Or il existe peu de moyens de se saisir de cette dynamique pour permettre à la personne d'en tirer tout le bénéfice. Nous avons alors, main dans la main avec les acteurs territoriaux en Savoie (et en particulier les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et les Missions Locales), construit des stages d'une semaine à destination des jeunes de 18 à 25 ans pour les aider à se saisir du temps de la peine pour avancer dans leur parcours personnel et professionnel et in fine, contribuer à prévenir la récidive. Ces stages avaient eu de très bons retours qualitatifs.

« Si un ami hésitait à participer ? Je lui dirais que c'est une session bénéfique pour lui, que ça lui apportera beaucoup d'outils qui lui permettront d'avancer. Et qu'il apprendra beaucoup sur le monde du travail. »

Ils ont donc naturellement été poursuivis et l'année 2016 nous a permis d'affiner les modalités de mise en oeuvre, en ouvrant notamment ces stages pour d'autres mesures en « milieu ouvert » (en particulier le Sursis avec Mise à l'Épreuve) et en intervenant sur de nouveaux territoires.

II - Objectifs et déroulé des modules « Passerelles »

Les parcours sont proposés à des personnes ayant des difficultés à s'intégrer dans un projet d'insertion professionnelle et citoyenne.

Il consiste en un stage collectif qui permet de travailler sur les différents leviers de la désistance (processus de sortie de la délinquance, nécessaire pour éviter la récidive). Le stage permet à chaque participant de travailler sur son rapport à :

- 1. La ville** (urbanité ; respect des autres : le bruit, la propreté, ... ; capacité à se repérer en ville et parmi les institutions existantes).
- 2. La mobilité** : comment se déplacer sereinement, en préparant à l'avance ses trajets et en utilisant le tissu de transports urbains à disposition ? L'envers du décor des transports en commun, le respect indispensable dans leur utilisation.
- 3. Le travail** : se positionner dans son rapport au travail, à la formation ; mieux comprendre son environnement économique et les contraintes des employeurs ; se repérer dans l'entreprise ; remettre en mouvement sa recherche d'emploi.

« Si je devais donner un titre à la semaine: « A la reconquête du monde professionnel !! » »

Très cultivant et qui force à se poser des questions sur soi-même.

Selon les territoires, ces thèmes sont abordés avec un focus plus particulier sur l'un d'entre eux, en fonction des besoins repérés localement.

4. Soi et la Société

a. Relation à la société :

- quelle place ai-je dans la société ?
- quelle place ai-je envie d'avoir dans la société ?
- quels sujets de société me tiennent à coeur et ai-je l'envie de défendre ?
- quelle identité j'ai et comment est-elle liée aux autres ?

b. Communication : apprendre à communiquer (contexte professionnel ou autre) avec sérénité, à entrer en relation sans violence et à gagner confiance en soi – dépasser les préjugés

[Les ateliers] m'ont apporté des outils avec lesquels je vais pouvoir avancer et peut-être, sûrement, m'aider à trouver ma voie.

J'ai appris des exercices décontractants et le contrôle de soi-même, à contrôler mon langage non verbal et gérer mon stress lors d'un entretien.

c. La solidarité à travers l'apprentissage des gestes qui sauvent et le passage du PSC1.

L'objectif est d'avoir in fine des personnes plus averties sur le monde qui les entoure, grandies dans leur capacité à interagir sereinement et de façon apaisée avec leur environnement, pour qu'elles puissent reprendre ancrage dans l'accompagnement de droit commun du territoire.

Un exemple de déroulé d'une semaine
(ici mis en oeuvre sur Lyon en Mai 2016 avec des jeunes sous main de justice)

Module Chantiers-Passerelles				
Lundi 23/05/2016	Mardi 24/05/2016	Mercredi 25/05/2016	Jeudi 26/05/2016	Vendredi 27/05/2016
	9h – 12h ou 12h30 Quel projet ? Quels outils de recherche d'emploi ?	9h – 12h ou 12h30 Prendre la recherche d'emploi à l'envers (Christian Royet)		9h – 12h ou 12h30 Trouver sa place de citoyen dans la société (Les Cités d'Or)
13h30 – 16h30 Démarrage et de début du travail sur votre recherche d'emploi	Après-midi Visite d'entreprise (La Fabrique, Francheville)	13h30 – 15h30 Suite du travail et intervention de la mission locale	13h30 – 16h30 Adapter une posture professionnelle et maîtriser sa posture par le théâtre (Arnaud Guibert)	13h30 – 16h30 Clôture

Des actions qui intéressent au-delà du champ justice

En plus de ces actions à destination des personnes condamnées, plusieurs de nos partenaires ont fait appel à nous pour l'accompagnement et la formation de jeunes (et moins jeunes) en situation sociale et professionnelle précaire, ou en difficulté sur le positionnement professionnel et personnel.

Parmi les partenaires avec qui nous avons travaillé à d'autres formations, nous retrouvons entre autres :



le Prado

(découverte du monde professionnel pour les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance et de jeunes salariés en insertion)



Le CREPI Rhône et la Métropole de Lyon à travers l'action « Bâtisseurs d'Avenir »

Deux sessions en 2016, à destination de jeunes « décrochés » et de personnes au RSA.



Ecole Centrale Paris

Filière entrepreneur: Trouver un projet qui me correspond pleinement et poser les premières pierres de mon action.



Les clés de l'Atelier

Organisme de formation (interventions en Maison d'Arrêt et auprès de jeunes « décrochés » en formation découverte des métiers du bâtiment)

Pour formaliser ces interventions et leur donner un cadre officiel, l'association a obtenu début 2016 un numéro d'organisme de formation auprès de la Préfecture d'Auvergne-Rhône-Alpes.

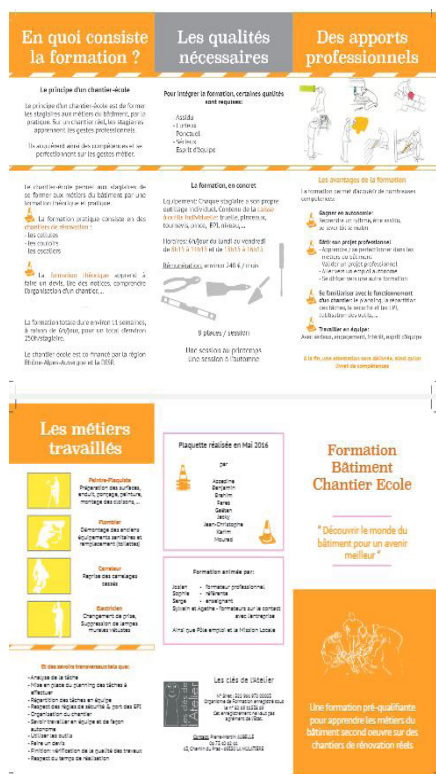
III - Zoom sur ... Un exercice de communication réussie

Chantiers-Passerelles est intervenu à la Maison d'Arrêt de Chambéry dans le cadre d'une formation aux métiers du bâtiment, pour apporter un complément sur les clés de la communication en entreprise : quelles relations développer avec un client ? Un fournisseur ? Mais aussi comment se présenter positivement lors d'un entretien d'embauche ?

Dans ce cadre, un exercice de communication écrite a été proposé aux 8 stagiaires : ils avaient pour objectif de réaliser un flyer de présentation de leur formation. Ils ont travaillé ensemble sur :

- Le destinataire : à qui s'adresse le flyer ?
- Les messages clés : qu'est-ce que nous souhaitons transmettre ?
- Le contenu : quelle forme et mots choisir pour faire passer le message.

Résultat en trois séances : un très beau flyer aux couleurs du BTP, qui fut utilisé pour présenter la formation aux nouveaux stagiaires, comme le souhaitaient ses auteurs !



IV - Partenaires du parcours

Soutiens financiers



PRÉFET DE LA SAVOIE

- Le FIPD de Savoie 2016



- La fondation Groupe UP



- La fondation AG2R La Mondiale



- Le SPIP de Savoie

Partenaires et intervenants

- Arnaud GUIBERT (Apprentis-Sages)
- Joseph SABBAGH (Co-naissances) qui par ces interventions souhaite s'ouvrir à des publics plus fragiles
- Denis CARRET-OLIVIER (Mission Locale Jeune du Bassin Chambérien) et Camille HURAU (Mission Locale de Lyon)
- Christian ROYET (Management & Perspectives)
- Vanessa DEQUIDT-GAFFIER (Les Cités d'Or)
- Et toutes les équipes du chantier de la déviation de Moûtiers (Bouygues TP Régions France), en particulier Thierry JUSSAUME
- Du SPIP de Savoie et de toutes ses équipes
- Du SPIP du Rhône et de toutes ses équipes

V - Les perspectives de développement en 2017

Pour l'année à venir, de nouvelles actions vont voir le jour : une action se construit sur les territoires de la Drôme et de l'Ardèche avec le SPIP de Valence, et les actions menées en 2015 et 2016 avec le SPIP de Savoie vont se poursuivre sur le territoire d'Albertville.

Sur le Rhône, une première expérimentation menée avec succès en 2016 amène à reconduire l'action en 2017 et à développer progressivement des logiques de parrainage/marrainage à destination des jeunes sous main de justice volontaires en plus des stages collectifs.

L'association a pour objectif de continuer à travailler avec de nouveaux territoires intéressés à la mise en oeuvre de nouvelles actions collectives sur le territoire Rhône-Alpes.

En parallèle de ce déploiement et de ces actions, un gros travail de formalisation et d'enrichissement de ces stages est mené pour le début de l'année 2017, en particulier grâce aux équipes du pôle actions collectives du SPIP de Drôme-Ardèche, afin d'aboutir à une proposition toujours plus riche et ajustée aux besoins des territoires.

3^e PARTIE

Donner les clés de la Justice pénale aux citoyens

3^e PARTIE

Donner les clés de la Justice pénale aux citoyens

I - Animer des temps de découvertes de la Justice et de ses acteurs

Voici un panel de questions auxquelles une majorité de citoyens français seraient bien en peine de répondre. Et cela pose peut-être un problème. En effet, nous sommes convaincus qu'il est nécessaire que l'action de la Justice pénale soit connue et comprise par le grand public si l'on veut dépasser les blocages qu'elle rencontre aujourd'hui.

« Comment une personne qui commet une infraction est-elle jugée ? »

« Que se passe-t-il dans un tribunal ? »

« Quelles sont les sanctions qui existent en France ? »

« Comment sont-elles exécutées ? »

« Avec quelle efficacité sur la récidive ? »

« Quel est le sens de la peine, pourquoi puni-t-on ? »

« Que se passe-t-il en prison ? »

« A quoi sert la prison ? »

« Qui sont les acteurs de la justice pénale ? »

C'est pourquoi Chantiers-Passerelles a choisi de créer des espaces d'échanges et de réflexion afin de donner à chacun des clés de compréhension sur les sujets de la justice pénale, de la prison et de ses alternatives.

Les « Apéros-Justice »

Un Apéro-justice est un temps d'échange, ludique et convivial, pouvant réunir jusqu'à 25 personnes. Il vise à donner des clés de compréhension à des personnes non sensibilisées sur un thème précis en lien avec la Justice pénale.

Il se découpe le plus souvent en trois phases:

- Une phase d'animation en petits groupes afin d'interpeller les participants ou de leur faire prendre conscience des enjeux d'un sujet, ou des contradictions qu'il contient.
- Un temps d'information où il s'agit de donner les éléments essentiels de compréhension du sujet.

- Un temps de discussion permet aux participants de s'approprier ce qui a été dit, de poser des questions, et d'échanger leurs opinions sur une problématique.



1^{er} Apéro-Justice - **Novembre 2016**

« Plus ou moins de prisons ? »

28 participants

« Intriguée par la prison, je suis ressortie des apéros-justice complètement captivée. Notre système pénitentiaire s'essouffle, mais à travers Chantiers-Passerelles, j'ai compris que les solutions existent et nous entourent. J'ai compris qu'on avait un rôle à jouer, que les citoyens pouvaient influencer les décideurs et créer des alternatives pour humaniser nos peines. Chaque rencontre a suscité des échanges passionnants et impliqué de nouvelles personnes dans les réflexions sur la justice. Des petites graines semées... et personnellement une forte envie de m'engager ! »

Florine, participante Apéro-Justice

sur l'image et le stigmate des détenus nous a permis de mettre en lumière les difficultés de la vie en prison et de la réinsertion des détenus, tandis que le public de Vénissieux a pu discuter de la place des femmes dans les prisons françaises grâce au film « Omblin ».

Le 12 janvier 2017, Chantiers-Passerelles en partenariat avec l'Observatoire Internationale des Prisons (l'OIP) et le Génepi-Lyon diffusent également dans une école de commerce lyonnaise le documentaire « A l'air libre » qui met en lumière le fonctionnement d'une ferme picarde accueillant des personnes détenues en fin de peine, support d'une discussion sur les alternatives à la prison.

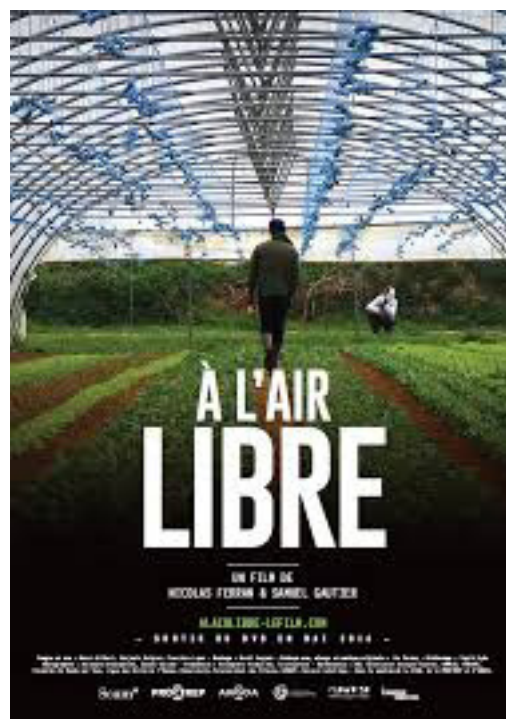
II - L'interpellation par l'image

Chantiers-Passerelles a participé à l'organisation des Journées Nationales Prison 2016 à Lyon, en collaboration avec le Groupe Local Concertation Prison, qui regroupe l'ensemble des associations ou fédérations de la région œuvrant dans le domaine carcéral, et l'Observatoire International des prisons (OIP).

A l'issue de ces Journées Nationales Prison, Chantiers-Passerelles a continué l'interpellation des citoyens par l'organisation de ciné-débats. Les supports utilisés lors de l'intervention sont des films ou documentaires, des témoignages sur les systèmes judiciaire et carcéral. A l'image succède ensuite un débat avec le public sur les problématiques soulevées, ou une table-ronde avec des professionnels de la justice venus partager leurs expériences sur le terrain.

Deux cinémas-débats ont été montés la dernière semaine de novembre. Un documentaire « Visages défendus » à Lyon,

Ciné-débat - 12 janvier 2017



Ecole 3A à Lyon
En partenariat avec l'OIP et le Génepi
160 inscrits

III- Mobiliser et former des bénévoles

La mission de sensibilisation menée par Chantiers-Passerelles s'appuie sur la mobilisation de personnes intéressées par la Justice pénale souhaitant donner de leur temps pour la rendre plus accessible. Nous avons ainsi créé plusieurs cadres d'interventions des bénévoles :

- **Des bénévoles appelés « Passerelles »**, qui après avoir participé à une Apéro-justice, s'engagent à revenir à une prochaine rencontre accompagnés d'une ou deux personnes. Le bouche-à-oreille, nous en avons la certitude, est le meilleur moyen d'aller toucher des citoyens non-sensibilisés mais curieux d'en apprendre plus. Cela nous permet aussi de toucher un public plus large que celui informés des événements de sensibilisation par les réseaux sociaux.

- **Des bénévoles « animateurs »**. Aidé(e) par le responsable de la mission de sensibilisation, à travers une formation, des supports d'animation, le bénévole a pour rôle de développer des outils de sensibilisation (animations, jeux). Les animateurs peuvent également concevoir leurs propres actions de sensibilisation.

En 2016 :

- **3 Apéros-Justice**
- **40 participants**, la majorité connaissait peu le sujet
- Participation aux **Journées Nationales Prison**
- **Formation de bénévoles** avec le Génépi

IV - Développer les partenariats sur le territoire

Au delà de l'implication et du rôle des professionnels du Ministère de la Justice, il existe également de nombreux acteurs de la société civile qui s'intéressent à cette question et agissent en partenariat avec les institutions.

Travailler conjointement avec ces acteurs nous assure de développer des projets de sensibilisation plus ambitieux et de mettre en commun nos compétences.

Sur Lyon, un partenariat avec trois associations nous semble particulièrement pertinent :

- l'Observatoire international des prisons, spécialisé dans la promotion des droits des personnes incarcérées
- le Genépi, association étudiante en faveur du décroisement carcéral (animation d'ateliers socio-culturels en détention ; action de sensibilisation auprès des citoyens sur le milieu carcéral)
- l'association Devenirs Matter, qui accueille des personnes sortant de prison pour les accompagner vers une nouvelle autonomie citoyenne

V - Les projets pour 2017

L'action sensibilisation aux enjeux de la justice pénale s'organise en 2017 ! Différentes actions coordonnées vont être menées pour aboutir à une sensibilisation cohérente et efficace. La dynamique impulsée en 2016 est maintenue dès le début de l'année par l'organisation de nouveaux Apéros-justice avec l'objectif d'innover avec d'autres « ateliers-découvertes de la Justice ».

Une action dans la continuité

Sur les premiers mois de l'année, deux nouveaux Apéros-Justice seront animés, sur les thèmes de la Justice pénale et du procès. On continue à s'appuyer sur les bénévoles « Passerelles » et la force du bouche-à-oreille, efficace et mobilisateur. L'action se poursuit grâce aux participants qui sont présents depuis le début aux côtés de Chantiers-Passerelles.

De nouvelles actions à venir

L'apéro-justice reste le principal outil de sensibilisation. Sa convivialité et son organisation en font un temps fort et ludique pour les participants. En 2017, des nouveaux temps de rencontre et d'échange autour de la justice vont être mis en place: rencontres de grande envergure comme des cinémas-débats (200 personnes attendues), visites de lieux en rapport avec le monde judiciaire, témoignages de professionnels du monde de la justice ou encore temps de formation sur des thèmes judiciaires plus spécifiques seront au rendez-vous.



Les apéro-justice ? Ils permettent de faire connaître au public, plusieurs enjeux importants relatifs au système judiciaire français ; ce qui nous concerne tous. J'ai la joie d'y participer régulièrement et d'inviter des connaissances à bénéficier des informations partagées et des échanges enrichissants ; le tout dans une ambiance agréable et respectueuse. Les peines alternatives à l'incarcération, le sens de la peine, les procédures et le procès pénal : les sujets ne manquent pas ! Par les éclairages apportés, ils offrent aux citoyens les moyens de s'approprier davantage les questions judiciaires et de réfléchir ensemble à des avancées possibles...

Alors, bienvenue à tous !



**Stéphane Simon,
aumônier catholique - visiteur de prison**

4^e PARTIE

Nos partenaires et ressources humaines

4^e PARTIE

Nos partenaires et ressources humaines

I - L'équipe

L'équipe opérationnelle de Chantiers-Passerelles s'est renforcée pour atteindre cinq personnes : trois salariés et deux volontaires en Service Civique, pour poursuivre ses objectifs sur les trois axes d'activité définis.



Sylvain Lhuissier

Délégué Général

Léa Grujon

Responsable de
l'animation du réseau

Forum du TIG



Sophie Logario

Responsable des
actions de découverte
de la Justice Pénale

Sylvie Jolivot

Responsable du
développement

Forum du TIG



Agathe Zebrowski

Directrice Responsable
des formations

Nous avons également accueilli une stagiaire, Laurie Raffin, qui a largement contribué à la réussite de la journée du 14 juin et à la rédaction des actes; ainsi que deux services civiques Anouk Bertrand et Sarah Maridet, qui ont participé à la préparation du colloque.

Changement de siège social

Suite à l'Assemblée Générale de juillet 2016, Chantiers-Passerelles a changé de siège social et d'adresse administrative, les deux se situant aujourd'hui au : 100 route de Vienne, 69372 LYON Cedex 08

II - Nos partenaires

L'association Chantiers-Passerelles développe son activité dans une logique largement partenariale. Sans ces partenaires, l'activité de l'association serait inexistante ou n'aurait pas de sens, et nous tenons à les remercier :

PARTENAIRES FINANCIERS



PARTENAIRES OPERATIONNELS



PARTENAIRES DU FORUM DU TIG



Perspectives 2017

Perspectives 2017

L'année 2017 va démarrer sur les chapeaux de roue, puisque l'ensemble des parties prenantes, membres et sympathisants de Chantiers-Passerelles se réuniront le 7 janvier, pendant une journée de séminaire pour travailler collectivement sur les axes et enjeux de développement de Chantiers-Passerelles.

I - Renforcer et développer les « Parcours Passerelles »

Les premières expérimentations de ces stages à destination des personnes condamnées ont largement donné satisfaction, à la fois aux participants qui estiment que ce parcours leur permet de porter un autre regard sur leur projet, sur le travail et la citoyenneté, et par les partenaires qui ont perçu chez les participants un changement de dynamique.

Pour autant, dans ses modalités de mise en œuvre, ces parcours rencontrent encore des lourdeurs et des difficultés qui limitent l'orientation des participants sur ces stages et met en danger leur pérennité. Des solutions doivent être trouvées sur 2017 sur l'évolution du format : allongement de la durée du stage, ouverture à d'autres mesures que le travail d'intérêt général.

Les Parcours-Passerelles seront également étendus sur d'autres territoires : au-delà de la Savoie et du Rhône, une dynamique très intéressante est entamée sur les départements de la Drôme et de l'Ardèche. L'année 2017 sera également l'occasion d'évaluer la pertinence et la faisabilité d'étendre ces actions aux autres

départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Isère, Ain, Loire, Puy-de-Dôme...)

Enfin, nous envisageons de renforcer la portée des « Parcours-Passerelles » en intégrant une dimension de parrainage, avant et après le parcours, qui permettra de proposer une pérennité et une continuité plus importante du parcours.

II - Développer les activités du Forum du TIG

1. Renforcer nos liens avec les acteurs de la Justice

L'action portée par le Forum se veut au service des acteurs qui font la réussite du travail d'intérêt général, au premier rang desquels les services du Ministère de la Justice : Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, Protection Judiciaire de la Jeunesse, magistrats. Nous souhaitons inscrire une partie des activités du Forum dans le cadre d'une convention partenariale avec le Ministère de la Justice. Une rencontre avec le Cabinet du Garde des Sceaux fin décembre 2016 présage d'un vrai travail dans ce sens pour l'année 2017.

Par ailleurs, sur le terrain et les territoires, tous les projets et actions portés par le Forum le seront en lien avec les services compétents du Ministère de la Justice, et l'action portée par le Forum a pour but une implication renforcée (en quantité de personnes accueillies et en qualité de l'accueil) des acteurs de la société civile auprès des services publics.

2. Les formations de tuteurs

Proposer des formations pour les tuteurs qui encadrent les personnes en TIG est un point qui nous paraît crucial pour développer le travail d'intérêt général. En effet, c'est un support qui permet de valoriser le rôle du tuteur, de rassurer de nouveaux tuteurs qui souhaiteraient s'impliquer et de faire en sorte également que la relation interpersonnelle tuteur/tutoré gagne en qualité.

Dans ce sens, le Forum du TIG souhaitera développer les formations sur l'ensemble du territoire, en créant un réseau de formateurs prêts à intervenir à la demande des acteurs : Justice ou structures d'accueil.

3. Mobiliser pour le TIG : 1er tour de France du TIG

Dans la continuité de la journée du 14 juin qui a permis de mobiliser de nombreux acteurs autour de la question : « Comment donner un nouveau souffle au TIG », le Forum portera sur l'année 2017 un Tour de France du TIG : une quinzaine d'étapes dans la majorité des régions de France pour mobiliser localement en faveur du TIG.

Dans ce cadre, des coordinateurs locaux du Forum seront chargés de préparer ces temps forts et d'animer une véritable mobilisation en amont de la rencontre.

4. Evaluer le TIG

Enfin, un travail d'évaluation sera mené en lien avec le laboratoire CESDIP et la Mission de Recherche Droit et Justice pour mieux connaître les effets du TIG : son coût, son impact sur la récidive.

III - Sensibiliser encore et encore plus

Comme nous le laisse voir le contexte électoral, la question de la Justice est facilement instrumentalisée, son association aux thématiques de sécurité et de terrorisme est caricaturée. Parce que le système pénal est peu ou mal compris par les citoyens, ces discours ont un impact important sur les politiques pénales mises en place, et sans être toujours au service d'une politique pertinente et efficiente.

C'est pourquoi nous croyons fortement qu'il est de la responsabilité des acteurs, notamment associatifs, qui œuvrent dans ce domaine d'expliquer et de faire connaître ces sujets aux citoyens, et ce de la manière la plus pédagogique et la plus large possible.

Nous allons donc, malgré le temps, l'énergie et le manque de financement poursuivre et renforcer les actions de sensibilisation, dans le but de mobiliser une communauté de bénévoles qui se mettent à animer ces temps d'échange. Ce travail se fera dans une dynamique d'ouverture avec la volonté d'impliquer l'ensemble des acteurs qui agissent sur ce sujet.



www.chantiers-passerelles.fr

100 route de Vienne,
69372 LYON Cedex 08
contact@chantiers-passerelles.fr